

Département  
de l'Isère

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE PRIMARETTE**

L'an deux mille vingt cinq, le 25 mars à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Primarette, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Serge MERCIER, Maire.

Nombre de conseillers : 12  
Nombre de présents : 09

**Etaient présents** : MERCIER Serge, FAVRE-PETIT-MERMET Patricia, ROSTAING Jean-Pierre, MONIN Florence, GAS Marcel, FANJAT Pierre, POURCHERE Jean-Daniel, GENTIL Dominique, GUERRERO Elisabeth

**Absents excusés** : CICOCELLA Sébastien (pouvoir à GAS Marcel), HUMBERT Régis (pouvoir à MONIN Florence), ROMATIF Julien (pouvoir à GENTIL Dominique)

**Date de la convocation** : 18 mars 2025

**Secrétaire de séance** : FAVRE-PETIT-MERMET Patricia,

**Objet de la délibération** : Rapport annuel EBER 2023

Le rapport d'activités 2023 de la Communauté de Communes Entre Bièvre Et Rhône a été transmis aux membres du conseil municipal. Une présentation synthétique leur est proposée au cours de la séance.

A l'issue de cette présentation, il est demandé au conseil municipal de prendre acte de ce rapport.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal prend acte du rapport d'activités 2023 de la Communauté de Communes Entre Bièvre Et Rhône.

Ainsi fait et délibéré ce jour, le 25 mars 2025

**Le Maire,**  
Serge MERCIER

